



Vous êtes dans la rubrique :

Lawinfrance.com : *Actualités > Mouvements chez les avocats et juristes*

MOUVEMENTS CHEZ LES AVOCATS ET JURISTES, FÉVRIER 2007

Bicentenaire du Code de commerce ou la bonne réputation des "juges entrepreneurs"...

ANN

Edito...

ACTU

Si les règlements alternatifs des litiges sont aujourd'hui à la mode comme l'arbitrage, il ne faudrait pas non plus oublier l'efficacité du tribunal de commerce, cette justice consulaire, qui n'a pas toujours eu bonne réputation, et qui a pourtant survécu à la révolution française !

En effet, le tribunal de commerce est une institution plus ancienne que le Code de commerce, il date de plus de 400 ans... Ainsi, bizarrement, la justice "économique" est plus "vieille" que la justice civile. Ses valeurs fondatrices séduisent encore les entreprises : élection, célérité, faible coût, connaissance par les juges des litiges traités et des attentes des justiciables. Son objectif historique était d'éviter "*procès et différends entre marchands qui doivent négocier ensemble de bonne foi, sans être astreints aux subtilités des lois et ordonnances*". Rappelons que les avocats ne furent pas toujours les bienvenus dans cette justice consulaire. Au moment de la codification initiée par Napoléon, un conseiller d'Etat ne souhaitait pas la présence des avocats, sous prétexte qu'ils "*jetaient de l'embaras dans l'esprit des juges de commerce*" !

Il est vrai que les rapports entre avocats et juges consulaires n'ont pas toujours été des plus cordiaux. Les avocats reprochant aux juges consulaires leur manque de connaissance juridique, et les juges consulaires reprochant aux avocats leur manque de pragmatisme... Aujourd'hui, les tensions semblent s'être apaisées depuis l'arrivée de Perrette Rey, première femme élue en tant que Président de Tribunal de Commerce de Paris. Nous comptons aujourd'hui 185 tribunaux de commerce, 3100 juges bénévoles, pour un million de décisions rendues par an, dont seules 13% des décisions font l'objet d'un appel et 3% sont infirmées.

Reste que le tribunal de commerce se distingue du tribunal civil, en ce qu'il est plus proche des problématiques économiques et parfois moins tatillon sur les règles de droit. Il tient par exemple compte de cette donnée immatérielle, difficilement mesurable, qui est la réputation d'une entreprise. Comme le dit bien souvent Jean-Pierre Piotet, juge au tribunal de commerce de Paris, le tribunal de l'opinion est bien plus dangereux que la justice...

En 2004, en témoigne l'exemple du litige Morgan Stanley / LVMH. A



cause d'une mauvaise notation erronée de LVMH par une analyste de Morgan Stanley, la banque internationale avait été jugée responsable par le tribunal de commerce d'avoir porté atteinte à la réputation du groupe de luxe. L'argumentaire de la décision avait attaché de l'importance à l'opinion "Attendu que LVMH est une société de premier plan mais qu'elle exerce ses activités dans un secteur sensible, celui du luxe, que l'opinion et les analyses financières des grandes banques internationales telles que MORGAN STANLEY ont nécessairement un impact sur les sociétés d'importance mondiale dans ce secteur et sur les analystes spécialisés ? que dire du bien de GUCCI valorisera GUCCI ? que dire du mal de LVMH, d'émettre des réserves sur sa situation valorise GUCCI en raison de l'appartenance des deux sociétés au même secteur". La Cour d'appel confirmera la position du tribunal de commerce, sauf sur l'accusation de Morgan Stanley d'avoir dénigré LVMH. Le tribunal de commerce sait mesurer ainsi l'importance du marketing, de la communication et de l'opinion, sur la santé économique d'une entreprise.

La réputation est une valeur économique, qu'il faut entretenir. Et même les avocats y sont très attentifs. Ce mois-ci, le cabinet Barthélémy et associés a annoncé par exemple qu'il allait se recentrer sur ses valeurs fondatrices, autour de son associé fondateur Jacques Barthélémy. Changement de stratégie révélateur ?

Dans tous les cas, la réputation n'est donc pas le fruit du hasard mais se crée. C'est pourquoi comme annoncé lors de notre édito du mois de décembre, nous tenions à récompenser la carte de vœux la plus innovante, afin de montrer le dynamisme des cabinets d'avocats.

Parmi les cartes que nous avons reçues (et nous remercions chaleureusement tous les cabinets qui se sont prêtés au jeu), nous avons sélectionné 3 lauréats :

- ▶ Le cabinet Dubarry Le Douarin Veil, pour son côté chic et tendance, avec une photographie signée par un créateur ;
- ▶ Le cabinet Klein Godard et Associés, pour le format inattendu de sa carte de vœux, qui se déplie en une affiche ;
- ▶ Le cabinet Orrick Rambaud Martel, pour son engagement éthique, avec sa carte de vœux illustrée par des dessins d'enfants.

And the winner is... Comme il faut faire un choix... Nous avons décidé de récompenser le cabinet Klein Godard et Associés, qui gagne 6 mois de référencement Premium sur L'annuaire Lawinfrance.com. (Détails et images des cartes bientôt sur ce site...)

Sachez que pour ceux qui n'ont pas le temps de créer leur propre carte de vœux, il est toujours possible d'acheter les cartes proposées par le Barreau de Paris à 1€50. Des cartes, reflet de l'histoire, d'une valeur sûre... Pensez-y pour 2008.

En termes d'actualités, début 2007 semble être marqué par le retour du droit des nouvelles technologies. Vous trouverez en effet ce mois-ci l'annonce par le cabinet Granrut de la création d'un département en NTIC, ainsi que la nomination d'un nouveau directeur en droit des NTIC par le cabinet Fidal.

2007 semble aussi continuer la tendance 2006 sur le cap des cabinets français sur la Chine, puisque DS Avocats vient d'obtenir sa 3ème licence en Chine, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Très bonne lecture !



le partenariat télé

Permane
téléphon

Relève
de stand

Gestio
d'Agenc

Accuei
à vocati
commerc

Les mouvements...

Deux nouveaux associés rejoignent Lamy Lexel.

Jean-Yves Fleurance vient renforcer le département Droit Social à Lyon, et est un spécialiste du Droit Social dans sa dimension Conseil. Il bénéficie notamment d'une expérience reconnue en matière d'audits sociaux pré-acquisition, de gestion sociale post-acquisition, d'optimisation des charges sociales, de politique de rémunération différée, de mobilité internationale, d'aménagement du temps de travail, de gestion des instances représentatives du personnel et de management des conséquences sociales des restructurations.

Danièle Siboni a rejoint le cabinet à Lyon en qualité d'associée pour renforcer le département Droit Fiscal. Elle est une spécialiste des différentes dimensions du Droit Fiscal des affaires ; son expérience est reconnue notamment dans le domaine de l'audit d'acquisition et de restructuration, ainsi qu'en matière de mobilité internationale.

Claisse & associés renforce son bureau de Versailles

Claisse & associés renforce son cabinet de Versailles en s'installant dans de nouveaux locaux au 11 bis rue Albert Joly et en se transformant en SCP interbarreaux.

Implantée depuis trois ans à Versailles, l'équipe conduite par Florence Bernard-Fertier développe aujourd'hui une clientèle propre d'entreprises, d'associations et de particuliers. Par ailleurs, elle continuera d'apporter sa pratique du droit privé et du contentieux judiciaire aux collectivités territoriales, Ministères, établissements publics, sociétés d'économie mixte, délégataires de service public, associations en lien avec le département Droit Public situé à Paris.

Reinhart Marville Torre nomme trois nouveaux associés.

Après la création récente d'un département en droit public, le cabinet renforce ses départements corporate et contentieux, avec la nomination en qualité d'associés, de Dominique Dermerguerian et de Louis-Marie Absil, et confirme son positionnement en droit fiscal avec celle d'Olivier Goldstein, portant ainsi à 13 le nombre d'associés.

Landwell renforce son équipe Private Client et recrute Eugénie Berthet en qualité de directeur.

Agée de 38 ans, Eugénie Berthet (Magistère de droit des affaires de Paris II Assas - DESS de droit des affaires et droit fiscal - LLM - Master de droit américain de Cornell Law School - CAPA), vient de rejoindre Landwell & Associés en qualité de directeur pour renforcer l'équipe « Private Client » et plus particulièrement pour développer les activités juridiques et fiscales autour du patrimoine des personnes, de l'actionnariat salarié et des « Management Package ».

Avocate spécialisée en optimisation fiscale depuis plus de 10 ans, Eugénie a commencé sa carrière chez SCP Bernard Hertz Béjot puis a collaboré au sein des cabinets Eversheds, Slaughter & May et Bredin Prat.

Jean-Philippe Barbe et Jean-Marc Gersperrin cooptés Associés du cabinet Salans.

Jean-Philippe Barbé est diplômé d'HEC et titulaire d'un DESS de

Fiscalité Internationale de Paris XI. Il exerce au sein du groupe fiscal de Salans depuis 2003. Jean-Philippe Barbé intervient en matière de fiscalité transactionnelle française et internationale notamment dans les domaines du private equity, de l'immobilier et des opérations de fusions & acquisitions ainsi qu'en restructurations et tax planning.

Jean-Marc Groperrin est titulaire d'un DEA de Droit des Affaires et d'un LLM de l'Université américaine de Notre Dame. Après une expérience d'enseignement à la Faculté de droit de Detroit en qualité de Visiting Professor, il a commencé sa carrière d'avocat en 1998 chez Willkie Far & Gallagher à Paris et à New-York avant de rejoindre le groupe M&A de Salans en 2004. Il intervient plus particulièrement dans des opérations d'acquisitions françaises et internationales, LBO, MBO, fusions, restructurations et désinvestissements.

Salans a nommé cette année 12 nouveaux associés dans le monde, représentant 8 bureaux (Londres, Berlin, Varsovie, Kiev, Moscou, Saint-Pétersbourg, Bucarest et Paris). Cela porte à 150 le nombre d'associés du cabinet mondial.

DS Avocats devient le premier cabinet d'avocats européen à détenir trois licences d'exercice en Chine.

Dès 1986, DS Avocats s'est implanté en Chine après avoir obtenu une licence officielle pour son bureau de Pékin. Suite à l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, le Cabinet demande puis reçoit en 2002 une deuxième licence pour son bureau de Shanghai. En 2007, les autorités chinoises lui accorde une troisième licence pour Canton. DS entre ainsi dans le cercle très fermé des trois seuls cabinets au monde, les deux autres étant de Hong Kong, à disposer de ces trois autorisations d'exercice.

DS offre une assistance complète à ses clients européens désireux de développer une activité sur le continent asiatique. Au sein de son département Asie, plus d'une vingtaine d'avocats sont dédiés à la Chine et se répartissent entre les bureaux de Paris, Lyon, Pékin, Shanghai et Canton.

Wim G. van Velzen intègre le bureau de Bruxelles de Covington & Burling.

Le cabinet d'avocat international Covington & Burling LLP annonce la nomination, dans son bureau de Bruxelles, de Wim G. van Velzen comme Conseiller Supérieur à la Politique Européenne.

M. van Velzen, grand expert en affaires européennes, a été Membre du Parlement européen de 1994 à 2004, où il a servi comme vice-président du Groupe du Parti Populaire Européen (PPE) et des Démocrates Européens.

Deux nouvelles associées promues au sein du bureau parisien du cabinet Dechert.

Ermine Bolot-Massé a une expérience significative en fusions-acquisitions pour le compte de clients français et étrangers. Elle a développé une expertise particulière dans l'accompagnement de groupes français à l'international notamment dans des pays émergents.

Emmanuelle Trombe exerce en droit des affaires, avec une expertise particulière dans le secteur des sciences de la vie. Elle a également acquis une expérience significative, tant en France qu'aux Etats-

Unis, en assistant des clients sur des projets internationaux.

Kami Haeri nommé Associé au cabinet August & Debouzy.

Avocat au barreau de Paris depuis 1997, Kami Haeri est ancien secrétaire de la Conférence du Stage (1998). Il intervient quotidiennement en contentieux commercial et pénal ainsi qu'en conseil et contentieux de la propriété intellectuelle pour une clientèle française et internationale.

Neolex renforce son pôle NTIC avec l'arrivée de Anne Rebiffé.

Anne Rebiffé, spécialiste de la propriété intellectuelle et de la communication, exerce à la fois dans le domaine du conseil et du contentieux. Elle a commencé sa carrière en 1998 chez Jeantet & Associés puis a rejoint le cabinet J.P. Karsenty & Associés un an plus tard. Après cinq années (1999-2004), Anne Rebiffé intègre le département Propriété Intellectuelle Communication du cabinet P. Wilhelm & Associés. Pendant deux ans, elle est la collaboratrice de Pascal Wilhelm et Annaïck Penven. En 2007, elle rejoint le cabinet Neolex pour travailler avec Fabrice Degroote, spécialiste du droit de l'informatique et fondateur du cabinet.

Veil Jourde renforce son expertise fiscale en accueillant Yves-Charles Zimmermann.

Yves-Charles Zimmermann intervient principalement sur les aspects fiscaux des opérations, françaises et internationales, de fusions, acquisitions, LBO, projets immobiliers et restructurations d'entreprises, cotées et non cotées, ainsi que sur les problématiques de financement en découlant. Il dispose également d'une expertise en fiscalité d'accompagnement des sociétés, y compris en contentieux fiscal, ainsi qu'en fiscalité patrimoniale.

Le cabinet Jacques Barthélemy et Associés se recentre sur ses valeurs fondatrices.

Les Associés du cabinet fidèles à son fondateur vont poursuivre leur activité au sein de la « SELAS JACQUES BARTHELEMY et ASSOCIES » en privilégiant l'approche organisationnelle du Droit Social.

A leurs côtés, Jacques Barthélemy reprend une activité de plein exercice complétant ses articles de doctrine et ses missions d'expert. Le Cabinet dispose de 8 bureaux présents à : Paris, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Clermont-Ferrand, Nîmes.

Berwin Leighton Paisner adopte un modèle de développement européen différent.

Alors que la majorité des cabinets anglo-saxons ont choisi de se développer en Europe en créant des succursales dans chaque pays avec des équipes internes spécialisées par domaine de droit, le cabinet anglais Berwin Leighton Paisner propose un modèle de développement innovant : l'ouverture d'un bureau à Paris, chargé de développer des relations privilégiées de travail avec des cabinets locaux de référence dans les différentes juridictions européennes, afin d'apporter aux clients une qualité de service juridique optimale dans le cadre de leurs opérations transnationales.

Reconnu sur le plan international pour son expertise en droit des affaires et en droit financier dans le cadre d'opérations transfrontalières, c'est à Antoine-Audoïn Maggiar, ancien associé

mondial de Slaughter & May, qu'a été confiée la direction de l'antenne parisienne de BLP, avec l'appui d'Harold Paisner, le senior partner du cabinet, récemment inscrit également au Barreau de Paris en qualité de Solicitor.

Florence Guthfreund-Roland rejoint Simmons & Simmons accompagnée de sa collaboratrice, Elisabeth Marrache.

Avec l'arrivée de cette nouvelle équipe, Simmons & Simmons affiche l'ambition de se développer dans le secteur des Télécommunications, Nouvelles Technologies et de l'Outsourcing à Paris.

Florence Guthfreund-Roland a développé depuis près de 15 ans une pratique et une expertise reconnues dans le secteur des communications électroniques, de l'internet, de l'e-commerce et des données personnelles. Elle intervient également fréquemment dans le cadre d'opérations d'outsourcing pour des sociétés du secteur public ou privé et dispose d'une expertise en droit public.

Florence Guthfreund-Roland était associée fondateur du bureau parisien de Morgan Lewis où elle était en charge du département Communications Outsourcing et Nouvelles Technologies après avoir été associée chez de Pardieu Brocas Maffei. Elle a débuté sa carrière en 1993 au sein du Cabinet Moquet Borde.

Création du département "Droit des nouvelles technologies" chez Granrut Avocat.

Danièle Véret, 49 ans, spécialisée et reconnue en droit des technologies de l'information, a rejoint Granrut Avocats en qualité d'associée au 1er janvier 2007. Danièle Véret développe ainsi une nouvelle compétence au sein du cabinet. Elle apporte également une expertise spécifique en matière de maintenance industrielle, qui vient renforcer les compétences actuelles du cabinet dans ce domaine.

Danièle Véret est spécialiste en droit des nouvelles technologies : droit de l'informatique et droit d'internet.

Stuart McAlpine et Catherine Saint Geniest nommés Associés Responsable et Co-responsable du Cabinet Orrick Rambaud Martel.

Agé de 44 ans, Stuart McAlpine a débuté sa carrière à Londres au sein du Cabinet Blyth Dutton. Il rejoint en 1988 les bureaux de Londres puis de Singapour du Cabinet Sinclair, Roche & Temperley et, en 1998, les bureaux de Singapour et de Paris du Cabinet Watson, Farley & Williams. Depuis 2002, Stuart est Associé, à Paris, du Cabinet Orrick. Il dispose d'une expérience reconnue dans les opérations transfrontalières, notamment dans le secteur maritime et de l'aviation. Ses domaines d'intervention sont le droit des sociétés, le financement de projets et d'actifs, les prêts commerciaux, le leasing et le financement structuré, le crédit export et le financement de matières premières. Il continue à intervenir dans des opérations avec l'Asie et a développé des liens étroits avec le Maghreb.

Agée de 45 ans, Catherine Saint Geniest a rejoint le Cabinet Rambaud Martel en tant que collaboratrice en 1986, avant d'être nommée Associée de ce Cabinet en 1990. Elle bénéficie d'une grande expérience en immobilier dans le domaine du conseil (opérations immobilières complexes, externalisation de patrimoine immobilier, rédaction et négociation de baux, cession de droit au bail...) et du contentieux (fixation du loyer renouvelé, de l'indemnité d'éviction, procédures liées à la présence de matériaux dangereux dans les locaux loués...). Catherine Saint Geniest intervient également aux

(ceux tous...). Catherine Saint Genest intervient également aux côtés de l'équipe fusions & acquisitions du Cabinet pour les aspects immobiliers et l'audit juridique de ce type d'opérations.

Pierre-Yves Denez rejoint Orrick Rambaud Martel pour le développement de l'activité Services Financiers du Cabinet.

Avant de rejoindre Orrick Rambaud Martel, Pierre-Yves a été collaborateur au sein des cabinets Linklaters (2001-2004) et Freshfields (2004-2006).

Il conseille et assiste des clients institutionnels en matière de services d'investissement, d'opérations de banque, de gestion d'actif, d'assurance et de marchés de capitaux, tant dans les aspects réglementaires que transactionnels ou contentieux. Ses domaines d'intervention couvrent aussi bien les acteurs (agrément, règles prudentielles, relations avec les différentes autorités de tutelle, restructurations) que les produits (structuration, agrément, commercialisation, cessions de portefeuilles, opérations de marché).

Philippe Hameau rejoint le bureau de Paris de LeBoeuf Lamb en tant qu'associé. Valérian Conrad-Bruat rejoint aussi le bureau de Paris au département Immobilier.

Il sera chargé du développement du département "Entreprises en difficulté" du cabinet et continuera à intervenir en contentieux, en particulier dans le secteur du droit de la santé.

Philippe Hameau est titulaire d'un DEA en droit privé (Université de Paris II - Assas) et est diplômé de l'Institut du Droit des Affaires. Ancien premier secrétaire de la Conférence du stage des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, il était associé du cabinet Freshfields Bruckhaus Deringer depuis 1997.

Valérian Conrad-Bruat rejoint le bureau de Paris de LeBoeuf Lamb en qualité de Counsel afin de diriger le département immobilier du bureau de Paris. Il sera accompagné de deux collaboratrices.

Mario Schmidt nouvel associé chez Willkie Farr & Gallagher LLP à Francfort et Julien Mougel nommé Special European Counsel au bureau de Paris..

Jusqu'alors associé du Cabinet Clifford Chance, Mario Schmidt exerce ses activités dans les domaines du private equity. Il rejoint Jochen Winter, associé spécialiste également des fusions acquisitions au sein du bureau Willkie de Francfort afin de former le noyau dur d'une équipe de premier plan dans le domaine des fusions acquisitions.

Julien Mougel, 32 ans, est diplômé de l'ESCP-EAP (Paris, Oxford, Berlin, 1993-1996) et titulaire d'un DESS-DJCE de droit des Affaires et Fiscalité de l'Université de Nancy (1998). Il a été lauréat national au concours général de Droit Civil (1997). Avocat au barreau de Paris depuis 2003, il est entré chez Willkie Farr & Gallagher LLP en 2001, après trois années comme juriste M&A au sein de la banque BNP Paribas.

Ses principaux domaines d'activité sont les opérations de fusions acquisitions, le private equity et le droit boursier.

Fidal développe son département Propriété Intellectuelle - Technologies de l'Information avec l'arrivée d'un nouveau Directeur Associé.

Fidal annonce l'arrivée d'Isabelle Couvreur qui rejoint le bureau de

Fiwat annonce l'arrivée d'Isabelle Gavanon qui rejoint le bureau de Paris en tant que directeur associé afin de poursuivre le développement du département Propriété Intellectuelle - Technologies de l'Information.

Associée depuis 2003 chez Ginestié Magellan Paley-Vincent où elle a exercé pendant près de 8 ans, Isabelle Gavanon dispose d'une expertise pointue notamment dans les techniques contractuelles appliquées aux projets informatiques et de télécommunications, ainsi que pour la gestion des problématiques relatives à Internet et au statut de l'information (bases de données, preuve électronique, droit d'auteur). Une activité contentieuse complète cette pratique de conseil.

Une première expérience en tant que juriste chez Apple Computer Inc. (1990-92) a imprimé d'emblée la dominante professionnelle qu'Isabelle Gavanon a ensuite approfondie au sein des cabinets Gide, Loyrette, Nouel (1993-95) et Jeantet & Associés (1996-99).

Pierre-François Veil rejoint le cabinet Veil Jourde en tant qu'associé.

Pierre-François Veil sera accompagné de son équipe. Il apporte son expertise de contentieux / arbitrage / médiation, de droit pénal des affaires, et de restructurations des entreprises.

Cette arrivée conforte l'approche du droit des affaires que déploie le cabinet en prônant la complémentarité du conseil et du contentieux, et s'inscrit dans son développement stratégique de cabinet indépendant.

Salans renforce considérablement sa présence en Chine.

Le cabinet d'avocats international Salans a annoncé l'arrivée du Dr. Bernd-Uwe Stucken et de M. Dai Jun en qualité d'associés au bureau de Shanghai. Ils rejoignent Salans avec 12 collaborateurs en provenance du bureau de Shanghai du cabinet Haarmann Hemmelrath.

Par cette opération, le bureau de Shanghai comprend désormais 4 associés et 18 collaborateurs et devient l'un des principaux cabinets d'avocats internationaux actuellement présents à Shanghai.

Ce développement s'inscrit dans la stratégie de croissance du cabinet sur les marchés émergents, tels la Russie, l'Europe de l'Est, la Chine, et leurs rapprochement avec les principaux centres financiers à l'Ouest. Il reflète également l'importance du marché chinois pour les clients du cabinet, notamment les investisseurs institutionnels, les sociétés spécialisées en private equity et les multinationales.

David Robine intègre le cabinet Racine.

Racine se renforce avec un nouvel universitaire, David Robine, Maître de Conférence, spécialiste du droit des entreprises en difficultés et du droit des marchés et des instruments financiers.

Le cabinet poursuit ainsi sa croissance interne soutenue, tout en étoffant son pôle doctrinal en s'adjoignant une fois de plus des compétences universitaires de premier plan. David Robine collaborera avec les équipes de Bruno Cavalie, Valérie Ledoux et Antoine Diesbecq.

Holman Fenwick & Willan, maritimiste de l'année.

Holman Fenwick & Willan a reçu le prix « Global Shipping Law Firm of the Year Award » décerné par Chambers, considéré comme l'une

of the Year Award » décerné par Chambers, considère comme l'une des distinctions les plus prisées et les plus sérieuses qui soient.

Simmons & Simmons ouvre un nouveau bureau aux Pays-Bas.

Ce nouveau bureau situé à Amsterdam devient dès lors le XXIème bureau du réseau international de Simmons & Simmons.

Simmons & Simmons est présent aux Pays-Bas depuis 2002, date à laquelle la firme a fusionné avec le grand cabinet d'avocats Nols Trenité basé à Rotterdam. Ce récent élargissement se justifie par une demande croissante du marché financier néerlandais.

Le nouveau bureau d'Amsterdam est composé de 13 avocats, ainsi que de conseillers fiscaux et de notaires. Il accueille également le département Financial Market Group néerlandais, qui viendra renforcer le département Financial Market Group actuellement basé à Rotterdam et composé de cinq associés. Le pôle Marchés Financiers Néerlandais est dirigé par l'associé Gerhard Gispén.

Pascal Eydoux élu futur président de la Conférence des bâtonniers (2008).

Pascal Eydoux sera, en janvier 2008, le successeur de Franck Natali, président de la Conférence des bâtonniers. Il a été élu le 26 janvier, par les bâtonniers de France réunis en Assemblée générale à Paris.

Pour rappel, la Conférence des bâtonniers représente tous les barreaux de France, hormis le barreau parisien.

Michel Lehrer rejoint Jurimanagement, cabinet de conseil aux avocats.

Michel Lehrer ancien responsable commercial chez Lamy Solutions de Gestion/ Wolters Kluwer France, rejoint Jurimanagement en qualité d'associé - responsable du développement et des systèmes d'informations.

Particulièrement investi dans la vie des cabinets d'avocats depuis vingt ans à travers la commercialisation de Cicéron, fort d'une très longue expérience de leur gestion, Michel Lehrer est à l'écoute de leurs difficultés de management, très orienté « organisation, développement & systèmes d'informations ».

Jurimanagement est une jeune société qui s'est créée il y a trois ans. Management et organisation, marketing et communication, sont ses deux métiers de base, qui en appellent d'autres par essence comme le recrutement des fonctions support ou le rapprochement de cabinets.

Interjuris, réseau d'avocats français, devient Eurojuris France.

Interjuris, réseau d'avocats français, membre du réseau européen Eurojuris International, qui compte aujourd'hui près de 180 cabinets qui représentent plus de 800 avocats, change de dénomination pour adopter la marque Eurojuris France. Ce changement de nom s'inscrit dans le fort ancrage européen du réseau et dans la volonté des avocats d'Eurojuris France de mieux répondre aux demandes transnationales de leurs clients.

Eurojuris International, au développement duquel les avocats d'Eurojuris France ont activement contribué, est présent dans 19 pays européens et regroupe plus de 5500 avocats qui représentent des compétences et savoir-faire dans toutes les branches du droit tant en conseil qu'en contentieux.

>> Sommaire de la rubrique.